N° 3433 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Lundi 3 Juillet 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
hors et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence de la place de Bourse, 10

Téléphone

L'ARRIVÉE DE DREYFUS

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

commencera prochainement la publication d'un roman nouveau :

COEURS DE PÈRES

Par Paul SAUNIÈRE

LES DEUX FRANCE

Où donc la *Dépêche* a-t-elle pris que nous ne « voulions absolument point que les incidents de l'affaire Dreyfus aient produit la confusion des partis ? »

Voici, au contraire, ce que nous écrivions, à cette même place, il y a deux jours : « En réalité, les ardentes batailles livrées autour de l'affaire Dreyfus ont causé dans les partis un trouble profond, un complet déclassement. »

Et nous constations l'existence de deux nouveaux partis, formés sous l'influence de la crise que nous subissons, et entre lesquels la démarcation s'accentue chaque jour davantage.

Ces deux partis, qui ne s'en aperçoit ? sont la représentation des deux France que nous ont faites l'Eglise et les congrégations par leur enseignement, par leur *propagande incessante, par leur œuvre* implacable de haine et de division.

Vainement, la *Dépêche* nous cite-t-elle quelques rares exceptions : MM. de Kérohan et Cornély, nos confrères monarchistes, qui se sont loyalement rangés parmi les défenseurs de la justice ; et les radicaux de Mahy et Boissot qui ont passé, par contre, au camp esterhazien.

Ce ne sont que des exceptions. La grande masse des républicains, après quelques hésitations dues au manque de courage ou de clairvoyance de ceux qui avaient le devoir de les éclairer et de les guider, sont maintenant ce qu'on est convenu d'appeler des dreyfusards. Et la presque unanimité des hommes des anciens partis, *le monde de l'aristocratie*, des œillets-blancs et des muscadins, les produits de l'enseignement congréganiste, les anciens et les nouveaux boulangistes, les *jésuites aussi bien* que le clergé régulier, tous ceux qui rêvent d'étrangler la gueuse et qui appellent chaque jour le coup d'Etat, constituent l'armée des esterhazieus.

Esterhazy et Dreyfus : ces deux noms personnifient et résument, en effet, les deux partis en présence.

Autour du condottiere hongrois, comme Esterhazy se qualifie lui-même, comte et ancien zouave du pape, officier de la vieille école, sabreur, bretteur, et terriblement moustachu, s'étaient groupés, tous les cléricaux, tous les monarchistes, tous les césariens, auxquels s'étaient joints leurs complices méliinistes, entêtés dans leur aveuglement et dans leur parti-pris criminel.

Et vers Dreyfus, le juif maudit, le lamentable prisonnier de l'île du Diable, la victime gémissante des haines cléricales, affirent les cœurs de tous les hommes de générosité et de droiture, de tous les amants de la liberté, de tous les défenseurs de la justice.

Oui, la *Dépêche* a raison : *c'est un spectacle* nouveau que celui qui unit aujourd'hui dans le même élan de pitié et de solidarité humaine des socialistes, des radicaux et des centre-gauche comme M. Aynard, M. Caillaux, M. Decrais.

Mais, ce n'est point un spectacle qui nous soit complètement inconnu : au 16 Mai, l'armée républicaine n'était pas moins bigarrée, et parmi les 363 figurant les hommes aussi dissemblables d'opinions que peuvent l'être aujourd'hui M. Decrais et M. Millerand.

Et la même situation, nous le constations hier, se retrouve à cette heure même en Belgique : des modérés comme M. Bara, l'ancien ministre de la justice du cabinet Frère-Orban, marchent la main dans la main avec les socialistes, pour essayer d'affranchir leur pays de la domination cléricale.

Dreyfus, c'est aujourd'hui la justice violée, la loi méconnue, le droit sacrifié à la passion religieuse, la liberté de conscience abolie. C'est parce qu'il était juif que les jésuites et leurs disciples ont supplicié un innocent, et qu'ils ont accumulé, pour le murer vivant dans sa tombe, le mensonge et le faux, les complots et les intrigues, les manœuvres les plus odieuses et les plus infernales machinations, toutes les ignominies et tous les crimes.

Et c'est pourquoi tant d'hommes se sont rencontrés, venus des divers points de l'horizon politique, pour arracher aux bourreaux leur pitoyable victime.

C'est pourquoi le nouveau parti qui s'est ainsi créé, n'il est composé d'éléments autrefois opposés, n'en est pas moins uni par le même amour de la liberté et de la justice, par un même attachement aux principes de la Révolution française.

En face de la France d'hier, la France des jésuites et des *césariens*, du cléricalisme et de l'obscurantisme, du fanatisme et de la tyrannie, se dresse la France de demain avec ses nobles aspirations et ses passions généreuses, avec son idéal de justice, de lumières toujours grandissantes, de tolérance, de libre examen et de pensée libre, avec son horreur profonde pour les persécutions, les oppressions, les haines de race et de religion, tristes legs d'un odieux passé, que les césariens et les jésuites voudraient faire renaître.

Georges ROBERT.

L'Association républicaine

M. Paul Robiquet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, membre du comité directeur de l'Association républicaine, vient d'adresser la lettre suivante à M. Audifred.

Paris, le 29 juin 1899.

Monsieur le président,

C'est avec tristesse qu'à l'exemple de plusieurs amis, je me vois obligé de donner ma démission de membre du comité-directeur de l'Association républicaine. Je renonce à comprendre l'attitude d'un certain nombre de républicains gouvernementaux qui, après avoir voté la loi de dessaisissement de la Chambre criminelle, c'est-à-dire après avoir refusé de défendre contre d'odieuses et stupides attaques la plus haute magistrature du pays, ont laissé aux socialistes l'honneur de lutter contre le péril césarien et clérical, qui n'est chimérique que pour les aveugles. Si les radicaux et les collectivistes ont été forcément représentés dans le ministère Waldeck-Rousseau, à qui la faute sinon aux modérés dont l'hostilité coupable a prolongé la crise ? Comme toujours, la vaillante majorité du Sénat a compris l'intérêt supérieur des libertés républicaines.

Les partis ne reprendront leur classement *normal qu'après la répression des atteintes* graves portées à la loi et à la justice.

J'espère qu'au jour prochain, plusieurs de nos chef comprendront leur erreur et regretteront amèrement d'avoir, de complicité avec les pires réactionnaires, fait le jeu de ces radicaux socialistes qui ont oublié leurs rêves pour défendre la République contre ses infatigables adversaires et fournir l'appoint de la majorité.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Paul ROBIQUET.

DIALOGUE AUTHENTIQUE

M. Cornély rapporte le dialogue authentique suivant qu'il a entendu dans un salon :

— Je n'aurais jamais cru ce que vous me dites-là.

— C'est pourtant la vérité, ma chère : Gallifet est juif.

— Que c'est curieux !

— Il descend d'une famille de juifs allemands, qui est arrivée en France en 1531.

— Ce qui m'étonne, c'est que tous ces sacripants aient trouvé une majorité, même à la Chambre.

— On voit bien que vous ne savez rien. Tous les socialistes de la Chambre ont été achetés entre le vendredi, jour où s'est formé le ministère, et le lundi, jour où il a débuté. On ne faisait que payer des chèques dans les banques. C'était comme lorsque la Cour de cassation a marché.

— Payée, elle aussi !

— Vous pouvez le dire !

— Mais alors tout le monde ?

— Tout le monde. Pardon. C'est le jour de jeanne. Il faut que je vous quitte.

L'enquête sur l'enseignement

SECONDAIRE

III

La statistique de la population scolaire des établissements d'enseignement secondaire (publics et libres) s'établit ainsi :

Lycées de garçons

Elèves présents dans les lycées de France, à la date du 31 décembre 1898 : 52.372.

Pour l'académie de Lille comprenant 5 départements, le chiffre total est de : 3931 se subdivisant ainsi :

Pensionnaires : 857 ; Demi-pensionnaires : 423 ; Externes : 1.751.

Collèges de garçons

Total des élèves des collèges au 31 décembre 1898 : 33.942.

L'académie de Lille seule, en compte 3762. C'est la plus importante après l'académie de Paris, qui possède 6020 élèves.

Il y a, dans l'académie de Lille :

Pensionnaires : 1109 ; Demi-pensionnaires : 301 ; Externes : 2361.

RÉSUMÉ

La population scolaire des lycées et collèges était, pour la France entière, au 31 décembre 1898, de 86.321 élèves.

Pour l'académie de Lille, seule, de 6793 élèves.

A titre de renseignements complémentaires, ajoutons que sur les dix-sept académies de France, Paris arrive en tête avec 18.954 élèves.

Les deux académies les plus importantes après Lille, (qui arrive seconde dans l'ordre numérique) sont :

L'académie d'Aix, comptant 6743 élèves ;

L'académie de Rennes, qui en compte 6691.

L'académie comptant le moins d'élèves est celle de Chambéry accusant seulement un chiffre de 730.

Etablissements libres laïques

Le nombre des établissements libres laïques était au 31 décembre 1898 de 202, comprenant un total de 9725 élèves.

Sur ce chiffre, l'académie de Lille entre pour 367 élèves.

Etablissements libres ecclésiastiques

La récapitulation générale des élèves recevant l'instruction dans les établissements libres ecclésiastiques donne un total de 67.643 élèves. Dans ce chiffre, l'*Académie de Lille* entre pour 9.272 élèves ; Paris, pour 14.855.

L'académie de province qui vient après celle de Lille (seconde numérique dans la récapitulation générale) est celle de Caen comptant 6625 élèves.

Les établissements ecclésiastiques de l'académie de Chambery donnent le chiffre *minimum*, qui est de 686 élèves.

L'académie de Dijon en fournit seulement 951.

Mais dans ces chiffres ne sont pas compris les élèves des 149 petits séminaires de France, au nombre de 23.497.

RELEVÉ GÉNÉRAL

Lycées et collèges.	86.321 élèves.
Etablissements libres laïques.	9.725 élèves.
Total d'établissements laïques	96.046 élèves
Etablissements ecclésiastiques	67.643 élèves.
Petits séminaires	23.497 élèves.
Total. d'établissements religieux.	91.140 élèves

Comparaisons

L'ensemble de la population scolaire des lycées et collèges est à peu près la même en 1898 qu'elle était il y a vingt ans

En 1879, nos lycées et collèges comptaient 83.242 élèves.

Ils en comptent en 1898 86.321.

Soit une augmentation de 3079 élèves.

Les établissements religieux ne présentaient pas, en 1879, une population scolaire supérieure à 41.000 élèves.

En 1898, cette population atteint 67.643 élèves, non compris les élèves des petits séminaires au nombre de 23.497.

L'accroissement continu de la population des établissements ecclésiastiques, est frappant.

Nous pouvons même ajouter qu'il est inquiétant.

***

Nous avons tenu à placer sous les yeux de nos lecteurs les chiffres toujours un peu arides d'une statistique officielle ; il nous reste, avant d'en tirer les conclusions que comporte la situation qui nous est révélée, à faire connaître les appréciations très résumées de quelques-unes des personnalités interrogées au cours de l'enquête parlementaire faite sur l'enseignement secondaire.

Ce sera l'objet d'un prochain article.

(*A suivre*). **E. L.-B.**

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

LA REVISION *du Procès Dreyfus*

L'ARRIVEE DE DREYFUS

Hier, à 7 heures du matin, nous recevions une dépêche relatant en détails le débarquement de Dreyfus à Quiberon et son arrivée à Rennes. Cette nouvelle, immédiatement affiché à notre vitrine, a été connue dès la première heure des innombrables passants de la rue Nationale et colportée par eux dans toute la ville.

Pendant la journée de nombreux curieux n'ont cessé de stationner devant nos bureaux, lisant avec un calme absolu les renseignements sur l'arrivée en France du martyr de l'île du Diable.

Nous *publions ci-dessous les dépêches* qui nous sont parvenues sur cet événement.

L'ARRIVEE DU "SFAX" à Quiberon

Quiberon, 1er juillet. — Dreyfus a été débarqué ici, cette nuit, dans les conditions suivantes :

Le Sfax, précédé de 45 minutes par le Caudan, est arrivé à Port Haliguen, près Quiberon, hier soir, à 9 heures 10, par un temps épouvantable.

Quiberon est à cheval sur deux ports, Port-Maria et Port Haliguen, distants de quatre kilomètres environ. Port-Haliguen est à l'est, dans la baie. Ce petit port de cabotenrs entre deux jetées est fréquenté par les bâtiments de guerre qui y trouvent de grandes facilités pour leurs exercices. Il est très abricoté et sûr.

Port-Haliguen est un hameau de la commune de Quiberon, dont il est distant de deux kilomètres environ.

Dans l'après-midi de dimanche, vers trois heures, une chaloupe à vapeur était venue inopinément dans ce port, et des officiers avaient opéré des sondages à l'entrée. On sait maintenant leur mission, qu'ils avaient au tenir absolument secrète.

Le *Caudan* est un aviso stationnaire, sorti dans la nuit de mercredi à jeudi du port de Lorient. Bien que sa sortie eût dû être remarquée, on ignorait quelle était exactement sa mission.

De 9 heures 1/2 à 4 heures 1/2 du matin, on aperçut les feux du *Caudan*, croisant au large, et ceux du *Sfax*. Mais les deux navires semblaient ne pouvoir aborder par l'escarade, qui se trouvaient MM. Viguié, Hennion, commissaire de police à Paris, des gendarmes et des inspecteurs de police.

Le temps étaient également très mauvais, et on estimait qu'il y avait danger à mettre une embarcation à la mer. Le maître du port prévoit les autorités qu'à cause du mauvais temps il serait difficile de mettre les embarcations à la mer.

Le Débarquement

Malgré cela, à une heure et demie du matin, une baleinière, conduite par dix rameurs sous les ordres d'un officier de marine et ayant à bord MM. Viguié et Hennion, se détachait du *stationnaire et abordait le Sfax en face de* Port-Haliguen.

Après les formalités de remise du prisonnier par les autorités du bord aux autorités administratives, on fit embarquer Dreyfus dans la baleinière, qui aussitôt regagna la côte.

Sur le côté, où quelques instants après abordait l'embarcation, se trouvaient une compagnie du 116e d'infanterie sous les ordres du capitaine Sauge, quelques gendarmes et le commandant de gendarmerie Godon.

Le débarquement de Dreyfus à Quiberon a passé presque inaperçu. Dans la soirée, de neuf heures à minuit, beaucoup de Quiberonnais, en présence des mouvements insolites du port, étaient venus sur les quais ; mais la mer étant grosse et, comme ils ne voyaient rien venir, ils s'étaient dispersés et, à une heure du matin, il ne restait plus que les personnes connaissant le retour du déporté.

L'abordage a été si pénible qu'il en est résulté *un retard de quatre heures.*

A une heure, un landau à deux chevaux était amené près du port. Le capitaine de gendarmerie Godon et M. Vignié, chef de la sûreté, qui doit prendre livraison du prisonnier, s'avance vers la voiture et jette un dernier coup d'œil sur l'attelage amené d'Aray par des agents de la sûreté.

Aussitôt débarqué, Dreyfus est confié aux soins du commandant Godon, d'un capitaine de gendarmerie de Lorient, d'un marechal-des-logis et d'un brigadier de gendarmerie.

Remise du prisonnier est aussitôt faite à M. Vignié, directeur de la sûreté et Dreyfus, après un moment de repos, prenait immédiatement place dans le landau qui l'attendait. Dans la même voiture, s'installèrent trois agents de la sûreté générale. Elle était escortée d'un détachement de gendarmes sous les ordres du commandant Godon.

La voiture est partie au grand tort et, parcourait *en dix minutes au même les deux kilomètres* qui séparent le port de la gare.

Les rues de Quiberon, qui, pendant toute la journée, avaient présenté une grande animation, étaient absolument désertes au moment du passage de Dreyfus.

A la gare, le service d'ordre était assuré par une compagnie du 116e de ligne.

A la gare de Quiberon

La voiture où a pris place Dreyfus arrive à la gare en cinq minutes. Les abords de la gare sont gardés militairement.

Dreyfus a le col de son pardessus relevé. Il ouvre lui-même, sans prononcer une parole, la portière de son compartiment. Le directeur de la sûreté lui offre de prendre quelque chose : il refuse.

Le train spécial, qui est composé de trois voitures et d'un fourgon, va partir, quand une difficulté surgit. *L'agent du service de la santé ne* veut pas laisser partir Dreyfus sous prétexte qu'il vient des colonies et que le *Sfax* n'a pas accompli les formalités d'usage. Comme bien on pense, la difficulté est vite aplanie.

Un second incident surgit : c'est un journaliste anglais qui insiste auprès de M. Viguie pour monter dans le même compartiment que Dreyfus. Naturellement, l'autorisation lui est refusée.

Enfin, le train s'ébranle. Il est deux heures cinq.

Dans le même wagon que Dreyfus, montent le commandant de gendarmerie Godon, M. Duréault, le préfet d'Ille-et-Vilaine ; MM. Viguie, Hennion, et le capitaine de gendarmerie commandant l'escorte.

Dans une seconde voiture prennent place un maréchal des logis et un brigadier de gendarmerie, huit gendarmes et quatre inspecteurs de police.

Tandis que le *train file à toute vapeur* dans la direction d'Auray et de Rennes, on aperçoit encore au large les feux du *Sfax* qui continue sa route vers Brest.

De Quiberon à Rennes

Rennes, 1er juillet. — Le train est arrivé à grande vitesse jusqu'à trois kilomètres de Rennes, au passage à niveau des Rabbais. Il a stoppé à six heures.

Dreyfus est descendu du train accompagné de M. Darcault, préfet d'Ille-et-Vilaine ; de M. Vigné, directeur de la Sûreté générale et de M. Hennion, commissaire spécial.

Le passage à niveau, situé sur la commune de St-Jacques de la Lande, *non gardée par un garde* barrière du nom de Picquart.

La voie est unique à cet endroit. La barrière, à contre-voie, est fermée.

Deux voitures, escortées de huit gendarmes, se tenaient là. Quatre autres gendarmes entourent Dreyfus. Celui-ci monte dans la première voiture, un landau, avec le capitaine de gendarmerie en civil, le maréchal des logis et le brigadier. Un gendarme prend place sur le siège, à côté du cocher.

Le préfet, le directeur de la sûreté générale, le commissaire spécial occupent la seconde voiture, un break, avec trois inspecteurs de la sûreté.

La descente a duré à peine deux minutes. Elle a passé inaperçue, presque en rase campagne, à cette heure matinale.

Le train a stoppé pendant vingt minutes, afin de donner au cortège le temps de le précéder en ville. Il était composé de trois voitures de 1re classe et de deux fourgons.

L'ARRIVÉE A RENNES

A peine Dreyfus accompagné des inspecteurs, était-il monté en landau, que celui-ci, attelé de deux bons chevaux et conduit par un cocher expérimenté, se dirigeait sur Rennes.

Un des inspecteurs ayant dit quelques instants avant à la garde-barrière qu'elle allait voir passer Dreyfus, cette brave femme répondit : Dreyfus, je ne l'ai jamais vu ! *Je n'en ai jamais entendu parler !*

D'autre part, dès gendarmes montaient dans une tapissière, tandis que dix autres escortaient la voiture du prisonnier. Les voitures partaient au grand trot sous pour Rennes où, sans incident, elles arrivaient.

La pluie était tombée à plusieurs reprises pendant la nuit et avait chassé les curieux qui, se fiant aux préparatifs faits pour deux et trois heures du matin, espéraient voir passer le prisonnier.

Au moment de l'arrivée, une éclaircie s'est produite ; mais, vu l'heure matinale et faute de renseignements précis, les curieux étaient peu nombreux sur le passage des voitures qui ont été presques inaperçues.

Dreyfus, que nous n'avons pu voir qu'une minute à peine, a les cheveux grisonnants. Il porte *une barbe d'une couleur roussâtre*, taillée en fer à cheval. Il est vêtu d'un complet bleu avec un pardessus gris fer et est coiffé d'un chapeau en feutre mou, larges bords rabattus. On sait que Dreyfus est très myope, aussi a-t-il un pince-nez aux verres très épais.

En passant devant nous, il se tient très droit et semble bien portant. On dit qu'il n'est nullement fatigué du voyage qu'il vient d'accomplir.

Les voitures débouchent du chemin de ronde surmonté le « Pigeon blanc » et se dirigent sur la route de Redon à Rennes, la sanat à gauche le polygone où, de la, sur le champ de manœuvre étaient réunis un grand nombre d'artilleurs.

Les voitures passent sur le pont de la Courouge qui domine la voie ferrée, pressent ensuite le faubourg de Nantes, boulevard de La-Tour-d'Auvergne, où se trouve la caserne occupée par le 11de d'artillerie ainsi que l'arsenal. Puis elles débouchent place de Bretagne, s'*engagent dans les rues Chariotans, du Pré,* Botte-Toulier. Duhamel, où se trouve l'entrée de la prison militaire.

A la Prison militaire

Devant la prison militaire la foule n'est pas très considérable. Beaucoup de curieux se sont lassés et sont rentrés tranquillement chez eux.

A trois heures et demie, le lieutenant-colonel Brière, en tenue de service et accompagné d'un soldat *en armes, vient faire une dernière in*spection de la prison militaire. Il pénètre dans l'immeuble, d'où il sort quelques minutes après. Un peu plus tard, trois gendarmes, dont l'un est porteur d'un filet, entrent à leur tour dans la prison.

A six heures, au moment précis où l'horloge du lycée tintait, les cent cinquante à deux cents personnes, qui, toute la nuit, étaient restées autour de la prison apercevaient au delà du pont de la Gare le landau et le break entourés de gendarmes.

Un seul cri sortit de toutes les poitrines : « Le voilà ! » Tout le monde se précipite au devant de la voiture; mais celle-ci filait à une allure si rapide que les curieux ne purent pas satisfaire leur curiosité.

A l'entrée de la rue Duhamel, ainsi qu'à l'extrémité opposée de cette rue, des gendarmes sortis brusquement de la prison militaire, barraient les issues, braquant les canons de leurs *fusils sur ceux qui voulaient franchir les cor*dons.

Pas un cri pour ou contre le député dans le public composé en grande partie de journalistes, d'étudiants et de quelques femmes.

Les voitures pénétrent bientôt dans la cour de la prison par la porte de la rue Duhamel, au-dessus de laquelle est inscrite la mention : « Prison Militaire. »

Après les formalités d'écrou, le prisonnier a été conduit à la cellule dont la fenêtre garnie d'une hotte se trouve située du côté opposé au mur donnant sur la rue.

Dès que les voitures eurent franchi la prison militaire, les gendarmes de l'escorte firent demi-tour et barrèrent la rue qui y donne accès. Il est dès lors impossible d'approcher de la prison.

Autour de la prison

A huit heures du matin, les alentours de la prison militaire sont calmes. A chaque angle de la prison sont placés deux gendarmes, mais cette mesure semble inutile. Jusqu'ici il n'y a presque pas de curieux devant le bâtiment, quoique ce soit aujourd'hui jour de foire comme tous les premiers du mois.

On dit que Dreyfus a été très calme durant tout le voyage et qu'aucune parole n'a été par lui dite sur « l'affaire ». Ses amis disent qu'en arrivant dans sa cellule, à Rennes, il a versé *d'abondantes larmes.*

ENTREVUE de Mme Dreyfus avec son mari

Ce matin, peu après son arrivée à la prison, un planton était envoyé à Mme Dreyfus, porteur d'un pli cacheté, dont elle a donné reçu. Dans ce pli, on l'avisait de l'arrivée de son mari.

Quelques minutes après, Mme Dreyfus, accompagnée de M. Mathieu Dreyfus, de M. et Mme Hadamard, de M. Georges Hadamard et de M. et Mme Havet, se rendait rue Saint-Hélier et demandait à voir le prisonnier.

Cette autorisation lui a été accordée immédiatement, et à 8 heures 1/2 du matin, elle pénétrait avec Mme Hadamard dans la cellule, de son mari, où se tenait un officier.

A dix heures un quart, Mme Dreyfus quittait la prison. Son départ comme son arrivée a passé presque inaperçu.

On dit qu'une consultation de médecin a eu lieu hier soir chez Mme Dreyfus et qu'ils demanderaient que Dreyfus fût immédiatement soumis à un examen médical, après lequel ils pensent qu'il serait transporté à *l'hôpital mili*taire.

Seconde visite de Mme Dreyfus

A LA PRISON

Rennes, 1er juillet. — Mme Dreyfus est retournée à trois heures à la prison militaire. Elle ne reçoit personne à son domicile, cependant elle a bien voulu déclarer au correspondant de l'*Agence nationale* qu'elle avait trouvé son mari bien portant au physique comme au moral.

Mme Dreyfus a dit qu'elle était autorisée à fournir la nourriture à son mari.

Scènes touchantes

Lorsque entre Mme Dreyfus et son mari a été très touchante ; on ne saurait décrire ces scènes attendrissantes qui se sont produites entre les deux époux. C'est en pleurant que Mme Dreyfus et son mari se sont jetés dans les bras l'un de l'autre.

Mme Dreyfus est sortie de la prison militaire dans un état de profond abattement.

Elle a trouvé le capitaine très ému, la barbe et les cheveux blanchis, le corps voûté.

Son mari ne sait rien, rien de tous les événements qui se sont déroulés au cours de ces deux dernières années.

Le capitaine de gendarmerie, qui assistait, par ordre, à l'entrevue, s'est montré d'une courtoisie parfaite, se tenant discrètement à l'écart.

C'est un vieillard

M. Derechef, un de nos confrères de la *Pall Mall Gazette* télégraphie de Quiberon qu'il a assisté au débarquement de Dreyfus. Le *Sfax* avait été signalé à Quiberon par un bateau-vivier revenant de la pêche à la langouste sur les côtes d'Espagne et qui avait rencontré le croiseur au large de Belle-Ile. Dreyfus a pris à M. Derechef, voûté, l'air d'un vieillard et se traînant avec peine.

Les défenseurs de Dreyfus

Paris, 1er juillet. — Me Demange et Me Labori, accompagnés chacun par un de leurs secrétaires, partiront demain matin pour Rennes afin d'avoir une première entrevue avec le capitaine Dreyfus.

Me Labori ne resterre que quarante-huit heures à Rennes. Il y reviendra d'ailleurs aussi fréquemment qu'il sera nécessaire. Me Demange va séjourner à Rennes toute la semaine prochaine.

A BREST

Le désappointement

Brest, 1er juillet. — C'est ce matin seulement, à neuf heures, que le préfet maritime et le sous-préfet ont connu le débarquement de Dreyfus à Quiberon et son arrivée à Rennes. Tout était prêt pour le recevoir à Brest.

Voici les dispositions prises ce matin à quatre heures et demie :

Le torpilleur-pilote *204*, commandé par le lieutenant de vaisseau Morel, et le torpilleur 92 lieutenant Lumonier, sont sortis du port pour aller porter au *Sfax* l'ordre d'entrer dans la rade à 7 h. du soir. Ces torpilleurs sont rentrés vers les dix heures du matin *rappelés au port*, après une course inutile.

Dans les dispositions arrêtées pour Brest, le *Sfax* devait, à sept heures, prendre dans la rade le cercueil de mort du plus coupable ; puis, des canonnières transportant les gendarmes devaient l'accoster et l'une d'elles embarquer Dreyfus. Les canonnières remontaient la rivière de l'Elorn jusqu'à la poudrerie de Saint-Nicolas que nous avons déjà désignée comme devant être le lieu d'atterrissage et de transbordement dans le train spécial.

Le train contenant le prisonnier devait partir de la poudrerie Saint-Nicolas à neuf heures du soir, pour être rendu à Rennes vers une heure du matin.

Le premier plan qu'on avait discuté consistait à faire débarquer Dreyfus à l'arsenal qui est relié à la ligne de Bretagne par une voie spéciale ; mais cette voie traverse une partie de la ville et passe devant un casino. Il eut été bien *facile de manifester sur le parcours du train* conduisant à une toute petite vitesse.

D'ailleurs, la ligne est en mauvais état. L'ancien Barrera ne redoutait pas les manifestations, mais il craignait des accidents que le train serait pu causer en traversant la foule. Aussi avait-on résolu de le faire passer avant la nuit. Ce projet a été abandonné dernièrement en faveur du projet de débarquement définitivement adopté.

La nouvelle du débarquement à Quiberon a été une surprise pour les autorités locales.

La dépêche officielle reçue par le sous-préfet dit simplement que le *Sfax* a reçu des ordres nouveaux en cours de route.

On télégraphie à l'agence Havas que le *Sfax* entrera en rade de Brest dans la journée. Il a paraît-il, à prendre du matériel qui l'attend.

Au Conseil de guerre de Rennes

En raison de la longueur probable des débats qui s'ouvriront devant le Conseil de guerre de Rennes, le commandant du 10e corps d'armée vient de désigner un commissaire suppléant pour assister le commandant Carrière. Ce suppléant, le commandant Moyence, du 3e régiment d'infanterie, serait déjà arrivé à Rennes.

Q. DE BEAUREPAIRE

et le commandant Carrière

Paris, 1er juillet. — M. Quesnay de Beaurepaire annonce qu'il a reçu du commandant Carrière, commissaire du gouvernement près du Conseil de guerre de Rennes, la communication suivante :

Rennes, le 28 juin, 1899. — Monsieur, en réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je me suis imposé la règle inflexible de ne recevoir personne. Je ne puis, des lors, faire aucune exception à cette règle, pas même pour vous, si vous vous demandez, et le voyage que vous vous proposez de faire à Rennes serait sans objet.

Veuillez agréer, etc.

CARRIÈRE.

Poil, mais net !

UNE NOUVELLE PREUVE contre le uhlan

L'impartialité de M. de Pelleux

Paris, 1er juillet. — Notre confrère la *Fronde* publie ce matin le récit d'un incident survenu au cours de l'enquête du général de Pelleux contre Esterhazy ; notre confrère déclare que le général de Pelleux avait appris qu'une lettre d'Esterhazy datée de la veille du jour où le bordereau était publié, existait chez M. Cahen ; si cet exact aussi que M. de Pelleux a refusé de faire saisir cette lettre en disant qu'il avait suffisamment de modèles de l'écriture d'Esterhazy. La ressemblance de l'écriture de cette lettre avec le fac-simile est frappante.

Paris, 1er juillet. — Un rédacteur de l'*Agence nationale* qui s'est rendu chez M. Cahen, rue, 81, rue des Petits Champs, désigné dans l'affaire